



Bordeaux, le jeudi 21 décembre 2017

**DÉCLARATION DU SNETAA-FO  
À LA CAPA  
« AVANCEMENT D'ÉCHELON ACCÉLÉRÉ »  
DES PLP**

Monsieur Le Secrétaire Général,  
Monsieur Le Directeur du Personnel Enseignant,  
Mesdames & Messieurs les Inspecteurs,  
Mesdames & Messieurs les Chefs d'établissement,  
Mesdames & Messieurs les Gestionnaires,

Chers Collègues,

La mise en place des **Parcours Professionnels Carrières & Rémunérations** a débuté ce premier septembre 2017. Notre organisation a pris position contre le PPCR à chaque fois qu'elle a eu l'occasion de le faire. Au SNETAA-FO, et plus largement à la FNEC-FP-FO, notre fédération de l'Education Nationale, nous savions que la revalorisation annoncée n'était que de la « poudre de perlimpinpin » et que le PPCR validait surtout un allongement de la carrière et une individualisation de l'avancement selon l'évaluation des compétences individuelles en lieu et place de la notation chiffrée et de la prise en compte de l'ancienneté. De plus, cette réforme devant se mettre en place jusqu'en 2020, c'est-à-dire au delà du mandat du gouvernement précédent, nous savions qu'elle était de fait caduque. Et à la rentrée, nous avons pu constater l'émoi que la mise en oeuvre de l'évaluation découlant du PPCR provoquait chez les personnels et les dégradations subies dépassent nos prévisions. En effet, le gouvernement actuel n'étant pas engagé par un PPCR qu'il n'a pas signé, a décidé de n'en garder que le pire. Oui, il va conserver l'allongement de la carrière et l'individualisation de l'évaluation avec des rendez-vous de carrière qui contribueront à une augmentation des risques psychosociaux, mais ne va pas appliquer les nouvelles grilles indiciaires qui auraient pu, a priori, aider à compenser la perte de pouvoir d'achat que nous allons subir notamment du fait de l'augmentation de la cotisation retraite.

Malgré le travail important conduit par les services administratifs de l'Académie pour mettre en place en urgence le PPCR, nous restons persuadés qu'il y aura des dysfonctionnements majeurs. D'ailleurs, Monsieur Le Secrétaire Général, n'y en a-t-il pas déjà ? Oui, bien sûr, vous allez nous répondre que les dysfonctionnements informatiques

que vos services ont eu à subir depuis cette rentrée, n'ont rien à voir avec PPCR. Peut-être... peut-être pas. En tout cas, PPCR a obligé à des changements importants et des problèmes majeurs ont été constatés. Avec PPCR, non seulement les personnels administratifs sont submergés de tâches supplémentaires, mais en plus, il y a de grands risques que l'égalité de traitement des agents ne soit pas respectée. C'est notamment pour tout cela que le SNETAA-FO, avec sa fédération, la FNEC-FP-FO, demande toujours l'abrogation de l'évaluation et des entretiens professionnels.

**Concernant la voie professionnelle**, cela n'aura échappé à personne, une vaste campagne de promotion de l'apprentissage se développe, partout et dans tous les médias. Nous ne nous attarderons pas ici sur toutes les bêtises et contre vérités vues ou entendues. Mais au moment où régions et patronat désignent l'éducation nationale comme un obstacle sur cette voie, tout en se disputant pour obtenir les pleins pouvoirs en la matière, le SNETAA-FO rappelle son opposition à toute tentative de remise en cause de la voie professionnelle sous statut scolaire.

Aujourd'hui, le SNETAA-FO participe à tous les groupes de travail, à toutes les audiences de consultation et il exprime pleinement ses mandats et ses revendications. Nous avons d'ailleurs pu vérifier que celles-ci étaient celles des personnels dans les établissements après les Assises académiques et nationales qui ont permis aux collègues d'exprimer leurs préoccupations du quotidien et les conditions d'exercice de notre mission.

Le SNETAA-FO exprime fortement toutes ses positions. C'est ce qu'il a fait notamment le 7 décembre dernier lors d'une audience au cours de laquelle il a pu réaffirmer que la voie professionnelle de formation initiale, publique et laïque, était bien une voie de réussite pour tous les jeunes, avec un parcours du CAP au BTS. Il s'agissait bien là de réaffirmer le rôle de l'École républicaine qui accueille tous les publics et aussi celui de la tâche ardue des enseignants pour entraîner les jeunes vers l'obtention d'un diplôme national, gage d'insertion professionnelle à travers une convention collective.

Le SNETAA-FO n'a pas varié dans sa défense des personnels, du statut, des conditions de travail. Il entend donc porter ce message pour être la voix des PLP.

Le SNETAA-FO n'a pas joué la chaise vide, mais le SNETAA-FO, en toute indépendance, a toujours donné son avis sur les politiques éducatives menées par nos gouvernements. Certes, il est trop tôt pour conclure, mais le SNETAA-FO n'acceptera jamais la casse de notre statut, la fin des diplômes nationaux et surtout la mise à mort de nos lycées professionnels.

Tout jeune qui le souhaite doit pouvoir être scolarisé dans un lycée professionnel public pour y préparer un diplôme et effectuer le parcours professionnel du CAP au BTS.

Cela doit permettre aux jeunes l'acquisition d'une qualification en fonction de leurs demandes. C'est bien de la défense des qualifications qu'il s'agit et nous souhaitons rappeler que les résultats de l'enseignement professionnel en matière de qualification sont bien supérieurs à ceux de l'apprentissage (71% dans le premier, 50% dans le second).

L'enseignement professionnel, c'est l'école. Un apprenti est un salarié, avec un contrat de travail.

Le maintien du statut de PLP garant de l'existence de l'enseignement professionnel initial, public & laïque, sous statut scolaire, est pour nous essentiel et non négociable.

**Concernant la politique d'orientation**, suite au CTA du mois de novembre au cours duquel les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2018 ont été « étudiées », nous sommes obligés, comme nous le faisons depuis plusieurs années, de dénoncer la politique d'orientation massive vers les voies générale & technologique qui sera encore mise en œuvre cette année. Oui, ne pas proposer à un jeune une formation en rapport avec ses envies et ses qualités, s'apparente pour nous à une sorte de maltraitance. Même si les chiffres ont pu être baissés, grâce notamment à une diminution de fait des exigences en classe de seconde, c'est toujours plus de 10% des élèves de seconde générale et technologique qui ne suivent pas leurs camarades en classe de première... Et dans nos lycées professionnels, nous avons aussi de plus en plus d'élèves qui ne sont pas à leur place et qui arrêtent leur formation en cours d'année. Et nous ne parlons pas ici de tous ceux qui souffrent en silence. Oui, cessons de nous voiler la face, c'est tout le système qui dysfonctionne. Le SNETAA-FO, avec sa fédération, la FNEC-FP-FO, demande que cette politique d'orientation cesse afin que les enseignants puissent enfin retrouver du sens dans leur mission et que davantage d'élèves retrouvent l'envie d'apprendre et de se former.

**Concernant la carte des formations professionnelles & BTS**, nous avons droit encore cette année à un manque d'ambition de l'Etat, alors que la Région, elle, préfère bien sûr celle des formations par apprentissage. En effet, pour l'essentiel, cette carte propose 4 créations (une MC, deux CAP et un BTS) et 3 suppressions (deux CAP et une MC). Bien sûr, elle est aussi le résultat de la politique d'orientation décrite juste avant. Le SNETAA-FO regrette une nouvelle fois le peu d'intérêt qui est porté à la formation professionnelle dans notre pays.

**Concernant l'ASH**, de nombreux coordonnateurs ULIS de l'académie nous ont informés qu'ils devaient accueillir cette année plus de 10, voire plus de 15 élèves. Et parmi ceux qu'ils accueillent, les élèves qui ne pourront concrètement jamais profiter d'un

dispositif d'inclusion, tellement ils auraient besoin de structures très spécialisées avec des personnels formés spécifiquement à leur handicap, sont de plus en plus nombreux. Cette politique généralisée de l'Ecole inclusive aggrave les conditions de travail des personnels et ne profite pas aux jeunes porteurs de certains handicaps. Si on ajoute à cela que nos collègues, comme d'ailleurs ceux des SEGPA et EREA, n'ont perçu depuis cette rentrée qu'une partie des indemnités auxquelles ils ont droit, et ce, seulement avec le salaire de novembre, alors tout le monde ici comprendra aisément que nos collègues sont en train de perdre le sens de leur mission. Rappelons également ici que ces nouvelles indemnités ne compenseront pas la perte de ce qu'ils percevaient auparavant (2 HSE hebdomadaires).

**Les conditions de travail dégradées** concernent aussi de nombreux PLP et CPE de nos établissements. Oui, l'accueil d'élèves de plus en plus difficiles entraîne des gestions de classe parfois très problématiques, des fatigues physiques & nerveuses pouvant s'apparenter à de l'épuisement et des réactions de collègues qui parfois ne sont plus contrôlées. Et ces collègues-là, de plus en plus nombreux, n'ont pas besoin que des personnels de direction envoient à Madame La DRRH, des « notes d'alerte ». Non, ce dont ils ont besoin, c'est du soutien inconditionnel de leur supérieur hiérarchique ! Oui, nous savons que les conditions de travail sont aussi très dégradées pour les personnels d'encadrement, et c'est justement pour cela que nous souhaitons redire ici à leurs représentants qu'il faut que tous les personnels aillent dans la même direction, celle qui permettra à tous les personnels des EPLE de retrouver de la sérénité et du respect dans l'exercice de leur mission.

**Concernant précisément cette CAPA « d'avancement d'échelon accéléré »**, dans cette période d'austérité qui va durer, puisque ce gouvernement a déjà prévu de rétablir au moins un jour de carence et de geler à nouveau la valeur du point d'indice, l'avancement d'échelon revêt pour les personnels une importance cruciale. En effet, malgré les augmentations récentes de 0,6% en deux fois, la perte du pouvoir d'achat depuis 2010 se situe entre 8 et 10%. La promotion d'échelon constitue donc encore la seule façon de voir son traitement augmenter véritablement. Mais rappelons que malheureusement, PPCR ne permet plus d'accélérer sa carrière que de 2 années contre 6 auparavant entre une carrière au grand choix et une carrière au choix. **Et que penser de la situation dans laquelle se trouvent cette année certains collègues qui, pourtant inspectés et notés l'année dernière, ne peuvent pas être promus et bénéficier de cette accélération de carrière, car la période retenue pour la note pédagogique se situe entre le 1<sup>er</sup> septembre 2013 et le 31 août 2016 ?!!?** Ces collègues sont démoralisés... Soyons clairs, nous pouvons essayer de prendre cette affaire dans tous les sens, avec PPCR, ce

sont 80% des collègues qui vont y perdre ! Et nous verrons, lorsque nous aborderons la problématique de la Hors Classe et de la Classe Exceptionnelle lors des prochaines CAPA, que rien ne peut donner, ne serait-ce que le sentiment, qu'avec PPCR il y a une vraie revalorisation de carrière...

Le PPCR c'est donc l'individualisation des carrières, la mise en concurrence des collègues et le blocage des salaires.

Le SNETAA-FO demande le maintien des garanties collectives, le droit à une carrière complète pour tous, une authentique revalorisation salariale et non un trompe l'œil !

**Les revendications du SNETAA-FO sont les mêmes que l'année dernière :**

**50 points d'augmentation pour tous  
et 8% d'augmentation de la valeur du point d'indice !**

Pour terminer, nous souhaitons redire ici que nous respectons tout le travail effectué par les personnels de la DPE en général et de la DPE4 en particulier. Nous savons qu'ils travaillent dans des conditions qui globalement se détériorent et qu'il est pour eux de plus en plus difficile de produire un travail qui les satisfasse pleinement. Le combat que nous menons avec la FNEC-FP-FO contre notamment PPCR est aussi un combat pour eux.

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Catherine Terraza  
Delphine Paillé  
Marc Tuter**

**Jean-Fred Brechenmacher  
Frédéric Alser  
Eric Mouchet**

Commissaires paritaires académiques du SNETAA-FO